



1911 - LE RIDICULE NE TUE POINT !

La nouvelle jupe à Troyes

Une grande effervescence régnait hier, vers trois heures de l'après-midi, rue de la République, dit l'*Action*. Bon nombre de badauds suivaient une jeune dame qui, loin de s'effaroucher de l'hilarité des passants qu'elle provoquait, paraissait s'en amuser beaucoup. Et notre confrère ajoute : « C'était simplement une de nos élégantes demi-mondaines qui, voulant suivre scrupuleusement la mode, avait, à l'instar des Parisiennes, « enfilé une jupe-culotte ».

La demi-mondaine dont il est question nous l'avons rencontrée nous aussi, non pas rue de la République, mais rue Emile-Zola. Et nous avons constaté que son succès n'était pas considérable. L'accueil qu'on lui a fait était plutôt goguenard. Ce coup d'essai n'a pas été celui d'un maître... tailleur.

Mais aussi quelle rage de s'enlaidir ont certaines femmes ! Les chapeaux parasols et les robes avec ou sans entraves ne leur suffiraient-ils plus ? Un sexe moins charmant n'y résisterait pas. Voyez-vous d'ici les hommes modifiant la coupe et la forme de leurs vêtements avec la fantaisie qu'y mettent leurs compagnes ?

« Dans quelques jours, ajoute l'*Action*, ce nouveau costume, devenu d'un usage courant, disparaîtra peut-être pour faire place à une nouvelle innovation. » Quant à nous, voici notre sentiment : pour le moment, nous sommes d'avis que le port de la culotte exige, comme l'on dit, du « culot ».

Et puis que la mode réussisse ou s'évapore, il y aura toujours des dames qui la porteront, la culotte, mais chez elles, et de la façon qui est la plus redoutable pour les hommes.





1912 - QUE FAIT LE CONSEIL D'HYGIÈNE ??

Monsieur le rédacteur du *Petit Troyen*,
Je m'étais bien promis de rester bien tranquille et de ne plus m'occuper de rien (de la chose publique), car j'ai eu tant de déboires... Mais je ne puis cependant, voyant votre article sur la *Tuberculose à Troyes*, ne pas vous signaler un cas d'exceptionnelle gravité, connu et évident, de la tuberculose et de ses progrès.

J'ai donc lu avec intérêt, M. le Rédacteur, l'article paru dans le *Petit Troyen* au sujet de la tuberculose à Troyes et ses progrès en cette ville.

A qui la faute ? (Avant d'aller plus loin, je réfléchis bien.) Aux municipalités qui se sont succédé à Troyes depuis que la Ville manque d'expansion. Le centre est infect. (On ne peut

par dire autrement.) Sortons du centre, c'est aussi infect. Je ne parle pas des quartiers hauts qui, s'ils le sont, c'est de leur faute, car, là, les eaux s'écoulent... mais où s'écoulent-elles ? Dans les quartiers bas !

Ceux-là, les municipalités les ont toujours laissés de côté. Les quartiers bas doivent être les premiers assainis et munis d'égouts. Commencer par les quartiers hauts, c'est se moquer des premiers principes d'hygiène.

En voulez-vous un exemple, je le prends à ma porte.

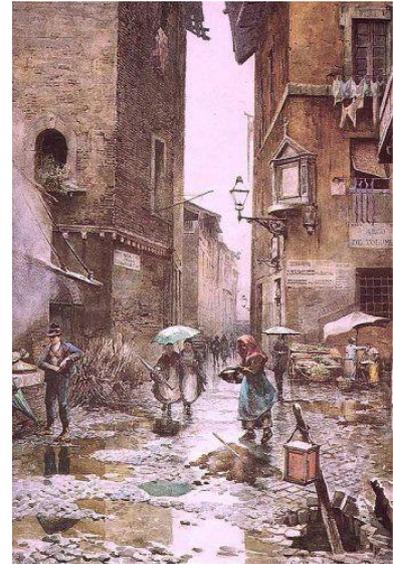
Allez voir rue Fortier, aux Charmilles, en face la Ruche Troyenne, vous y verrez le plus hideux réceptacle de la tuberculose troyenne.

Après les inondations de 1910, les bruits de crainte d'épidémie pour ce quartier avaient circulé. Allons donc, le cloaque avait été lavé. (Il faut de l'eau pour chasser les impuretés.) Mais depuis un an, les victimes sont trop nombreuses, et il faut une fin à l'état de choses existant.

Il y a six mois, une jeune fille de 13 ans mourait en face de ce cloaque; une autre victime est mourante, sans compter ceux qui passent près du dépôt infect et qui en emportent les germes morbides.

Qui pourra dire le nombre de ses victimes ?

Ce qu'il y a de plus invraisemblable, c'est que la ville de Troyes fait tout ce qu'elle peut pour conserver l'état de choses existant. Elle y



dépense énormément d'argent; elle a l'air de s'en glorifier. Aussi, tous les huit jours, un cantonnier passe sa journée à transporter... de l'autre côté de la rue les détritns qui alors séjournent là éternellement. Mais, non, je me trompe tous les six mois, la ville cure deux mètres de ces détritns qui séjournent huit jours sur le trottoir avant d'être emportés.

Mais il en reste cinquante mètres qui répandent leur odeur pestilentielle.

Quel est le remède à cet état de choses ?

A quoi sert l'égout qui se trouve en face la Ruche ?

Faites-nous un caniveau pavé allant d'une bouche d'égout à l'autre; comblez le fossé, pavez-le au besoin avec de vieux pavés à seule fin qu'on puisse le balayer.

Si les propriétaires riverains s'y refusent, le conseil d'hygiène n'a qu'à les contraindre.

Qu'il aille y voir et qu'il juge.

Ch. GOUDEAU. v



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : - Site AD 10, Rechercher, Documents numérisés, Relire la Presse locale, Le Petit Troyen, 24/06/1912, page ¼
- AD 10 Cartes postales en ligne



1924 - LES ANNÉES PASSENT ET RIEN NE CHANGE !

Toujours du retard

L'express, quittant Paris à 8 h. 15 pour arriver à Troyes à 10 h. 52, est entré, hier, en gare, avec 1 heure 40 de retard.

Il est reparti dans la direction de Chaumont à 12 heures 43 au lieu de 11 heures 3.

Ce retard serait dû, d'une part, au service de pilotage qui continue entre Melz et Nogent, et d'autre part à une panne de locomotive.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse locale, La Tribune de l'Aube, 10/01/1924, page 2/6



1925 - UN LARCIN PEU ORDINAIRE

Des voleurs bouleversent un appartement pour emporter un bocal de cerises

Samedi dernier, vers 22 heures 45, en rentrant à son domicile, 1, rue Bouchérat, M. Florimond Florié, constata avec stupeur que la porte de son logement était ouverte et que dans celui-ci régnait un désordre indescriptible. Tous les meubles avaient été fouillés et le linge contenu dans l'armoire gisait épars sur le parquet.

Chose bizarre, une montre en argent et une en acier ainsi que plusieurs livrets de Caisse d'Épargne n'avaient pas retenu l'attention des cambrioleurs. Ils se contentèrent d'emporter un bocal de cerises.

On suppose que les voleurs se sont introduits avec des fausses clés, car aucune trace d'effraction a été relevée.

Le commissaire du 1er arrondissement, avisé, se livre à une enquête.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, recherches, Documents numérisés, Relire la Presse, Le Petit Troyen, 28/07/1925, page 2/4



Une date historique

Pose de la première pierre du nouvel Hôtel-de-Ville

Trente-deux ans se sont écoulés depuis la première proposition de reconstruction de l'Hôtel de Ville. Ce projet qui paraissait ne jamais voir le jour est en pleine période de réalisation, grâce à la municipalité de M. Privé qui l'a mené à bien avec une opiniâtreté digne d'éloges et cela sans obérer les finances municipales de la ville.

La première pierre du monument a été posée officiellement hier au cours d'une cérémonie qui, pour avoir conservé un caractère d'intimité derrière les barrières du chantier, n'en a pas moins pris l'ampleur d'une manifestation dont l'histoire de la cité conservera indéfiniment le souvenir.

C'est en effet le début d'une transformation considérable de notre ville, le centre même du Troyes futur, telle que l'a conçue un vaste plan d'agrandissement.

Et cela restera à l'honneur de la municipalité actuelle ainsi qu'en témoignera dans les siècles à venir le parchemin relatant la cérémonie d'hier, scellé dans un tube de verre et une boîte de zinc soudée, enclos à l'intérieur de la pierre qui se trouvera à la base même du monument à l'angle de la rue Aristide Briand et de la place de l'Hôtel-de-Ville.

A 16 heures, à travers la forêt de bois de soutènement, les colonnes de ciment armé, se pressent les nombreuses personnalités qui ont tenu à assister à cette importante cérémonie, répondant ainsi à l'invitation de M. Privé.

Remarqué : MM. de Perretti della Rocca, préfet de l'Aube ; Peyriga secrétaire général ; Deveaud chef de cabinet ; le général Dagueneu assisté du capitaine Levazeux ; Privé, maire, Chauchat-Clémencet, Philippe, Perdrizet adjoints et la plupart des conseillers municipaux ; Lantenols, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Loiselet, trésorier de la Chambre de Commerce représentant M. Dupré, président excusé ; Champagne, directeur de la Banque de France ; Oudard, inspecteur de l'A. P. ; Le Blant juge ; Blot, directeur des tramways ; docteur Thiennot ; Feyelle, président du Conseil des directeurs de la Caisse d'Épargne ; Taillefer, vice-président de la Chambre Syndicale des fabricants de bonneterie ; Cabrières, capitaine-commandant ; Raynaud, lieutenant des sapeurs-pompiers ; Durieux, commissaire général de la Foire de Champagne ; Lévrier, ingénieur municipal, Simonet, receveur municipal, Bugeaud, secrétaire général de la mairie, Perdrizet, secrétaire adjoint ; Vidal, commissaire central et ses collègues ; Payen, conservateur de la Bibliothèque municipale ; Blache, ingénieur ; tous les chefs de services et employés municipaux, etc...

S'étaient fait excuser : MM. Lesaché, Arnbruster, sénateurs de l'Aube ; Andruéjol, procureur de la République ; Bonbon, inspecteur de l'enseignement technique ; Mimey, conseiller municipal ; capitaine Raibaldi.

Parmi les artisans de l'œuvre, noté : MM. Balley, architecte ; Pastural et Briand, entrepreneurs ; Lemasson et Grassien, chefs de chantier, entourés de tous leurs collaborateurs ouvriers et manœuvres.

La foule des curieux se tient docilement derrière les palissades, cherchant à suivre les phases de la cérémonie à travers les interstices des planches et l'entrebaillement des ouvertures.

L'Harmonie des Sapeurs-Pompiers sous la direction de M. André, sous-chef, apportera la note musicale à cette manifestation.

Les documents témoins de la cérémonie

M. Bugeaud scelle à la cire dans un flacon de verre un procès-verbal de la cérémonie rédigé sur parchemin, complété par les noms des membres du Conseil municipal, M. Privé étant maire, de M. le Préfet et de ses collaborateurs ; de MM. Bugeaud, Simonnet, Lévrier, des artisans qui ont participé à l'édification du monument.

M. Simonnet y introduit également les différentes pièces de monnaie d'argent, nickel et bronze en circulation actuellement.

La bouteille est ensuite placée dans un tube de zinc qui servira d'enveloppe protectrice.

Allocution de M. Balley

Le maître de l'œuvre, M. Balley, architecte, avant de confier à M. le maire le geste symbolique tient à le remercier de lui avoir permis, à l'automne de sa carrière, de réaliser un projet auquel il s'était consacré depuis trente années.

« Ce n'est plus, dit-il, celui de 1903. Le temps a marché, la crise a imposé aux communes le régime des économies. La façade primitive a été simplifiée, amputée de toutes ses sculptures. Mais tel qu'il sera exécuté le futur Hôtel de Ville répondra à tous les besoins des services municipaux.

« Ce sera à votre honneur, M. le Maire d'avoir mené à bien cette réalisation grâce à votre sage administration des deniers municipaux à laquelle ont participé vos adjoints dévoués, entr'autres M. Philippe, président de la commission des bâtiments municipaux et le regretté M. Demangé.

« Je dois reconnaître l'intelligente activité que m'ont apportée tous vos chefs de service : MM. Bugeaud, Lévrier.

« Je remercie également tous ceux qui m'ont aidé : mon confrère et ami M. Brisset ; MM. Pastoural et Briand, entrepreneurs ; Lemasson et Grassier contremaîtres et tous les ouvriers.

« Vous n'aurez pas avec moi la surprise que vous avez regrettée récemment ailleurs d'un dépassement de crédits : c'est la parole d'un architecte, mais c'est aussi celle d'un honnête homme que je vous donne dit M. Balley en terminant. »

La pose de la première pierre

M. le Maire exprime à M. Balley et à ses collaborateurs les félicitations méritées de la municipalité.

Il enregistre avec satisfaction la promesse de M. Balley que le coût du **zinc** ne sera pas dépassé. « Votre ca-

pacité et votre loyauté nous sont un gage de la parfaite réalisation du projet, ajoute M. le Maire, qui procède alors au scellement de la dalle qui recouvre la cavité ménagée au centre de la pierre et dans laquelle est placée la boîte de zinc.

A l'aide d'une truelle de cuivre doré, M. Privé s'acquitte assez bien de l'enduit de ciment et l'appareilleur Labernadière, de l'entreprise Pastoural, n'a qu'à compléter la besogne en posant définitivement la dalle.

D'un marteau également en cuivre doré, M. Privé frappe quelques coups sur la dalle.

Ce geste symbolique est esquissé ensuite par MM. le Préfet, le général, les adjoints et conseillers municipaux.

A ce moment la « Marseillaise » retentit.

La cérémonie est terminée, et tandis que les ouvriers « sablent » le champagne sur le chantier même témoin de leur travail poursuivi sans défaillance, les invités gagnent la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Le vin d'honneur

D'immenses tables recouvertes de fin damassé blanc supportent de longues rangées de bouteilles du meilleur champagne de l'Aube, de biscuits voisinant avec la ligne impeccable des coupes.

L'historique du projet

M. le Maire fait un historique très complet des vicissitudes du projet de construction de l'Hôtel de Ville depuis 1901 où il avait pris naissance, jusqu'à ce jour historique marquant sa définitive étape de réalisation.

Ce document très intéressant fera l'objet d'une très prochaine publication.

M. Privé termine ainsi :

« Ce projet est maintenant en bonne voie d'exécution. La plupart de nos services municipaux seront concentrés dans l'aile dont nous venons de poser la première pierre et les travaux pour la 2^e tranche pourront être mis en adjudication et commencés puisque le projet est tout prêt.

« Je répète ce que je disais dimanche dernier à l'inauguration de notre aérodrome en ajoutant une variante : « La municipalité est heureuse et fière que ce soit sous son administration qu'ait été réalisé le rêve caressé par tous ceux qui souhaitent une plus judicieuse et confortable installation des services municipaux la disparition de constructions et de taudis malsains et l'embellissement du quartier central de la ville.

« La pierre angulaire qui rappellera aux générations futures la cérémonie d'aujourd'hui supportera les locaux dans lesquels se discuteront et se décideront les intérêts de la cité. Je souhaite que toutes les décisions qui y seront prises le soient toujours dans le plus grand esprit de justice et pour le plus grand bien de nos chers compatriotes les Troyens, n'envisageant jamais que l'intérêt général devant lequel les intérêts particuliers doivent toujours s'incliner sans autre souci que celui d'une bonne administration municipale. »

Il exprime ses remerciements à MM. le préfet, le général, aux autorités présentes qui ont répondu à son invitation. Il félicite ensuite sans réserve tous ceux qui participent à la construction de l'édifice et qui accomplissent leur tâche avec conscience afin que le temps fixé ne soit pas dépassé et il boit à la santé de tous les assistants, à leur

famille et à la Ville de Troyes. son plaisir d'avoir répondu à l'aimable invitation de M. le maire qui lui a permis de constater que la Ville de Troyes aura une maison commune digne d'elle.

« Fort heureusement, toutes les questions administratives ainsi que ce projet de construction de l'Hôtel de Ville n'attendent pas toujours trente années avant de voir le jour de leur exécution, ajoute-t-il. C'est que les administrations municipales précédentes n'avaient pas la même conception sur ce projet.

« Grâce à vous, M. le Maire, mon nom se retrouvera peut-être dans quelques siècles, quand des ruines de ce monument on exhumera la pierre que nous venons de sceller », ajoute M. le Préfet. On n'y découvrira pas de pièces d'or et les archéologues futurs se poseront la question : « A cette époque on disait la France très riche. Ils ne sauront pas que tout l'or qu'elle possédait se trouvait alors dans les caves de M. Champagne à la Ba. que de France. »

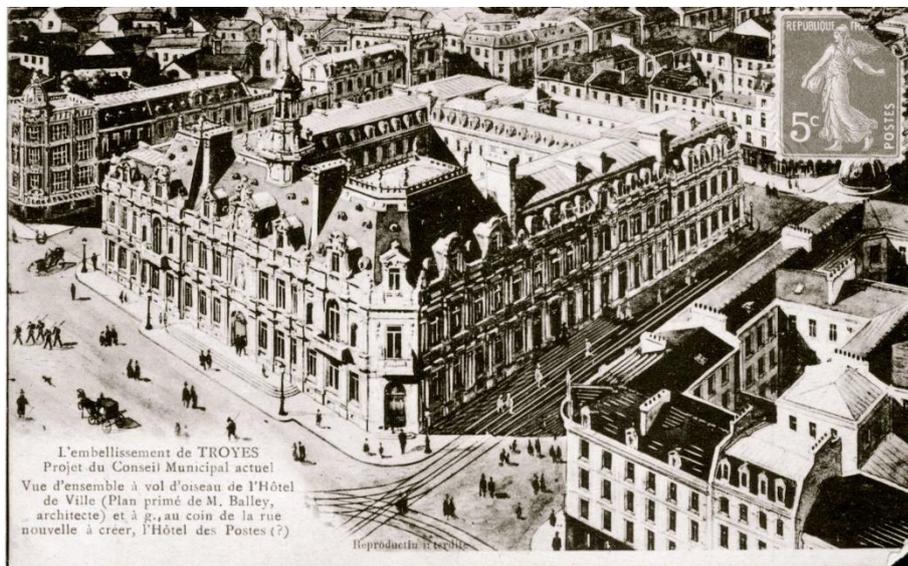
M. de Peretti della Rocca porte un toast au Conseil municipal et à la Ville de Troyes

Les coupes circulent, se vident et se remplissent pour se vider à nouveau, tandis que, dans un salon voisin, l'Harmonie Municipale exécute une de ses plus brillantes fantaisies.





Hôtel de ville - 1900



Projet de mairie



Inauguration - 1937

VILLE DE TROYES

4 JUILLET 1937

FÊTE DE L'INAUGURATION

DE

L'HOTEL DE VILLE

GRAND BANQUET

Sous la Présidence de

M. Édouard HERRIOT, Président de la Chambre des Députés,
Ancien Président du Conseil des Ministres,

Assisté de :

MM. Marx DORMOY, Ministre de l'Intérieur ;
André FÉVRIER, Ministre du Travail ;
Jacques DUCLOS et **Albert PAULIN**, Vice-Présidents de la Chambre des
Députés ;
Alexandre ISRAEL, Sénateur de l'Aube, ancien Ministre ;
Fernand GENTIN, Député et Président du Conseil Général de l'Aube ;
René PLARD, Député-Maire de Troyes ;
Émile BRACHARD et **Maurice ROBERT**, Députés de l'Aube ;

des Parlementaires des Départements voisins et de nombreuses Personnalités.



Affiche du bal d'inauguration - 1937



Hôtel de ville vers 1965



Actuellement - 2020

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, recherches, Documents numérisés, Relire la Presse locale, La Tribune de l'Aube, 14/07/1933, page 4/8



1936 - LA « MADO » ÉTAIT GAIE !

La « Mado » était gaie

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, Madeleine Belmont, 38 ans, plus connue sous le nom de « Mado », sans profession ni domicile fixe, se trouvait en complet état d'ivresse. Elle se rendit à la Bourse du Travail, où elle se livra à diverses excentricités. En gesticulant, elle brisa une vitre d'une fenêtre.

Les gardiens de la Paix furent prévenus et mirent la « Mado » en état d'arrestation. Dans la matinée d'hier, elle a été déférée au parquet d'où elle a été conduite à la prison sous l'inculpation de vagabondage, bris de clôture et ivresse.



Au moins, elle passera l'hiver au chaud !

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse locale, Le Petit-Troyen, 06/11/1936, page 2/6



1936 - UNE NOUVELLE ŒUVRE D'ART À SAINT URBAIN

Vendredi prochain, au cours d'une cérémonie religieuse qui aura lieu à l'église Saint-Urbain, on inaugurerait un monument à la mémoire du Pape Urbain IV, né, comme on sait, en 1185, sur son emplacement.

Nos concitoyens n'ignorent pas que les cendres de ce pontife, concédées par le pape Léon XIII, ont été placées en mars dernier, dans un enfeu creusé dans le mur nord du sanctuaire.

Sur ce tombeau, on a fixé un bas-relief peint, exécuté par le bon sculpteur Charlier, du Mesnil-Saint-Loup, et qui représente l'institution de la Fête-Dieu par Urbain IV. Au centre, le Christ, en robe ponceau, remet au vieux pontife en cheveux blancs, un ostensor d'or. A gauche, nimbée d'ar-



gent, est agenouillée la bienheureuse visionnaire belge, Julienne du Montcornillon, dont les supplications réitérées amenèrent le pape à instituer la nouvelle Festivité. De part et d'autre, des lévites en longue robe blanche, portant le dais, la croix et des cierges.

Cette œuvre, d'un archaïsme tout moderne, si l'on peut assembler des termes si opposés, donne bien la caractéristique du talent du sculpteur Charlier, qui unit à la candeur touchante des Primitifs de nouvelles recherches d'expression qui font le plus grand honneur à l'idéal qui l'inspire.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, recherches, Documents numérisés, Relire la Presse locale, La Tribune de l'Aube, 25/11/1936, page 3/6

Photo bas relief : site wikipedia auteur G.Garitan